



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE,
ET DE L'ÉNERGIE

Direction Interrégionale de la Mer
Méditerranée

Antenne locale 34-30

PROCES -VERBAL
de la commission d'examen pour l'obtention du module 5 du capitaine 200 voile

Vu le décret n° 99-439 du 25 mai 1999, modifié, relatif à la délivrance des titres de formation professionnelle maritime et aux conditions d'exercice des fonctions à bord des navires de commerce et de pêche ainsi que des navires de plaisance armés avec un rôle d'équipage ;

Vu l'arrêté du 25 avril 2005 relatif aux conditions de formation du brevet de capitaine 200 voile ;

Vu l'arrêté du 5 décembre 2013 relatif à l'organisation des examens, des concours et à l'obtention des titres et diplômes de formation professionnelle maritime ;

Vu les décisions n° 009-2015-ST-DIRM du 16 mars 2015, n°010-2015-ST-DIRM du 23 mars 2015 et n° 011-2015-ST-DIRM du 1^{er} avril 2015 relatives à l'organisation des épreuves finales de l'examen d'obtention du module 5 du brevet de capitaine 200 voile et à la désignation du jury (épreuves du 24 mars au 2 avril 2015)

Après réunion de la commission d'examen du 8 avril 2015 en présence de :

- M. GRIMAUULT, président
- M. CABON, membre du jury
- M. FRADIN, membre du jury
- M. GAYRAUD, membre du jury
- M. GUYE, membre du jury
- Mme LAROCHE, membre du jury
- M. MOINET, membre du jury

Le président de la commission d'examen déclare :

admis au module 5 du brevet de capitaine 200 voile

BOSCHI MICHEL	ST 20084786	GATINEAU MARINE	ST **39357
CHAVERNAC PIERRE	ST **40169	JARDIN RICHARD	RU T112497
COMPAGNON JACQUES	LH 19711323	SCHALLER FRÉDÉRIC	NI 20084756
DUPIET JEAN-LUC	PV **39297	VICENTE STEVE	ST **37928

Le module demeure acquis pendant une durée de cinq ans à compter de sa date d'obtention.

**Présent
pour
l'avenir**


Candidats inscrits : 8
Présents : 8
Admis : 8

Aucun incident à déclarer durant l'examen.

Sète le 8 avril 2015

Le président du jury de la commission d'examen

L'inspecteur principal des affaires maritimes
Claude GRIMAUT



Copie à : membres du jury
lycée Paul Bousquet de Sète
Eurosillages-Maritime 200
DIRM Med



Présent
pour
l'avenir

www.developpement-durable.gouv.fr